

Sujet : [INTERNET] OBSERVATIONS : ENQUETE PUBLIQUE : PROJET EOLIEN DES RIEUX (VAUCHAMPS, BOISSY)

De : >

Date : 25/09/2022 à 17:18

Pour : "ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr" <ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr>

Monsieur Le Commissaire Enquêteur

Après plusieurs réunions avec vous Monsieur le Commissaire Enquêteur, et suite à l'analyse de ce projet quelques remarques.

En lisant et en observant les documents mis à disposition en mairie,

On constate :

Sur le plan l'éolienne n°3 ne respecte pas la bonne distance par rapport au bois 165m ald 200m. Mais en règle générale comment se fait-il que l'on ne respecte plus la distance de 900 m entre deux éoliennes qui correspond à 5 fois le diamètre du rotor qui est de 180m.

Des habitations à 500m, quand dans le reste de l'Europe, on est au minimum 1200m, la France fait toujours exception avec 500m.

Une éolienne qui est à 500 mètres d'une habitation, les habitants ne reçoivent plus de réseaux télé, certains habitants ont pu s'équiper avec une live box mais ce n'est pas la majorité car coûteux.

Les photos prises pour montrer l'implantation des nouvelles éoliennes ne sont pas objectives et donc non représentatives. En effet, elles n'ont pas été prises du village de Bergères sous Montmirail montrant le coteau de Boutavent vignoble appellation champagne avec en arrière-plan la visibilité des futures éoliennes de la commune de Vauchamps (photos montage).

Pour information, les communes qui seraient susceptibles d'être en reclassement (Boissy le Repos) risque de ne pas l'obtenir car INAO (Institut National Appellation Origine) ne donnerait pas son accord, en conséquence cette commune ne pourrait pas obtenir le reclassement mais, pire les 3 éoliennes qui sont en activité sur cette commune, pourrait perdre l'appellation. Comment se fait-il que ce territoire, étant inscrit au Patrimoine de L'UNESCO (marne patrimoine), ne soit pas un critère majeur pour éviter de monter des projets dans cette région. La vallée du petit Morin est une richesse pour la biodiversité avec ses bois qui l'entoure. Il est préférable d'avoir des bois que des éoliennes.

Depuis, que les éoliennes Soigny Le Gault sont en activité (17), j'ai pu

constater que les grues cendrées et les oies sauvages (tous les anatidés) ne passaient plus au-dessus du coteau de Boutavent alors qu'elles passaient à basse altitude et cherchaient un endroit pour se reposer, déroutées elles reprennent un nouveau couloir migratoire en se dirigeant vers Vauchamps comment vont-elles pouvoir se diriger par cet encerclement d'éoliennes ?.

Pour conclure quel est l'intérêt de concentrer autant d'éoliennes dans le sud marnais par rapport au reste du département .

La marne représente 25,3% du nombre d'éolienne en service sur la totalité de la région Grand Est . Si l'on ajoute les projets autorisés et en cours d'instruction on arrive à 32% pour le seul département de la Marne.

Monsieur le Commissaire enquêteur, mon but est de vous alerter sur l'intérêt de faire un mitage dans cette vallée du Petit Morin et de l'encercler par des parcs éoliens.

Cordialement

D. J.

Ci-dessous le parc Butte de Soigny et Parc Brie Champenoise en tout 17 éoliennes des vignes de Boutavent devant chez moi côté sud

côté Sud
fond

côté Nord les futures éoliennes en

Im: Im:

— 1664118804694blob.jpg



— 1664118835116blob.jpg



— Pièces jointes : —

1664118804694blob.jpg

216 Ko

1664118835116blob.jpg

262 Ko